

PREFECTURE DE LA REUNION

Direction Régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale

ARRETE N° DJSCS/PAS/AGREMENT SPORT/01- 2015
portant agrément de diverses associations sportives

Le Préfet de La Réunion, Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi N° 84-610 du 16 Juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives,
Vu le décret n° 2002-488 du 9 avril 2002 relatif à l'agrément des groupements sportifs et des Fédérations sportives,
Vu l'arrêté en date du 27 janvier 2011 portant nomination de Mme Denise HONG-HOC-CHEONG, directrice de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion,
Vu l'arrêté préfectoral n°4385 du 1^{er} septembre 2014 portant délégation de signature à Mme Denise HONG-HOC-CHEONG, directrice de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion, pour activités générales de ses services,
Vu les demandes présentées par les Clubs et Associations,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Sont agréées au titre des textes susvisés les associations sportives suivantes:

NOM DES ASSOCIATIONS	ADRESSE	N° AGREMENT
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE LE TWIRLING CLUB OUEST REUNION	14, rue des Jacarandas Le Guillaume 97423 SAINT PAUL	974 14 11
AUSTRAL ROC	Chez M. Philippe SAUREL 4 bis, rue des Palmiers 97430 LE TAMPON	974 15 01
MARCHE NORDIQUE ATTITUDE 974	10, chemin Palama Ravine des Cabris 97432 SAINT PIERRE	974 15 02
ASSOCIATION REUNIONNAISE DE TENNIS ET DE BEACH TENNIS	Boucan Canot 251, chemin de la vanille Saint Gilles les bains 97434 SAINT PAUL	974 15 03
JUMP IN REUNION	2, impasse des lotus 97429 PETITE ILE	974 15 04
KANN TYEMBO RIVIERE DES GALETS	1, rue de Bordeaux 97420 LE PORT	974 15 05

ARTICLE 2 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture de La Réunion et la Directrice de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion.

Fait à Saint Denis, le 30 juin 2015

Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale



Denise HONG-HOC-CHEONG

